L'OBSERVATION PARTICIPATIVE

Les Observateurs du Parc apportent des informations précieuses sur la flore et la faunes courantes.

Débutant ou confirmé, vous pouvez jouer ce rôle de relais local, véritable vigie, de notre environnement proche.

COMMENT RELEVER VOS OBSERVATIONS ?

Sur papier libre, un carnet, votre tablette ou votre PC, notez :

- ☑ Le nom de l'espèce (hérisson, cygne, orchidées...),
- ☑ La date (jj/mm/aaaa) de l'observation,
- ☑ Le lieu (ou lieu-dit) et la commune,
- ☑ Vos noms, coordonnées et votre adresse mail.

À QUELLE PÉRIODE ?

À la mangeoire en hiver, sur les fleurs du jardin en été. Tout au long de l'année, dès que vous avez du temps libre !

À QUI TRANSMETTRE LES INFORMATIONS ?

À un technicien Patrimoine naturel du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, par courriel à observateurs@parc-opale.fr ou par courrier à Observateurs du parc, Manoir du Huisbois, 62149 Le Wast

VOUS POUVEZ AUSSI RENSEIGNER LES PLATEFORMES

> www.vigienature.mnhn.fr : le programme vigie nature propose de nombreux suivis participatifs.
> ww.sirf.eu : le système d'information géographique sur la faune (SIRF), centralise toutes les données faunistiques dans le Nord-Pas de Calais.
> www.cbnbl.org : pour la flore, des bordereaux papiers sont téléchargeables sur le site du Conservatoire botanique national de Bailleul et le site.
> www.tela-botanica.org : propose un carnet de saisie en ligne.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

Pas-de-Calais Le Département

Maisons du Parc :
> Manoir du Huisbois, Le Wast
> Maison du Marais, Saint-Martin-au-Laërt
adresse postale : BP 22, 62142 LE WAST
Tél 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr
Facebook : Parc Opale
Twitter : Parcopale

Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

REJOIGNEZ LES OBSERVATEURS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

- ☑ Amateur de nature
- ☑ Curieux
- ☑ Patient

Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

CONNAÎTRE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est un territoire d'exception qui abrite près de 80% de la biodiversité régionale. Ce sont souvent les habitats et les espèces rares qui sont les mieux connus. Paradoxalement, le cadre de vie quotidien reste peu renseigné. Par exemple : parmi les 154 communes que compte le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, il y a des villages où on ignore si il y vole des papillons ou des hirondelles.

Pourtant chaque année, dans ces communes, des personnes curieuses et intéressées observent dans leur jardin ou au cours d'une promenade les richesses de nos campagnes.

Vous êtes l'une d'entre elle ?

Vos observations sont utiles et méritent d'être mises en valeur !

DEVENEZ OBSERVATEUR DU PARC !

Rejoignez un réseau social non virtuel

Devenir Observateur du Parc, c'est donner des informations sur la nature ordinaire : celle du ruisseau, des bâtiments anciens, du chemin. Un martin-pêcheur, une salamandre, un écureuil , un papillon machaon sont autant d'observations précieuses pour connaître les habitats et les espèces.

Pas besoin d'être spécialiste !

Vous rejoindrez un réseau de personnes qui partagent vos centres d'intérêts.
Pas d'adhésion, pas de cotisation.
Vous observez et transmettez vos informations selon vos disponibilités.

Contactez un technicien Patrimoine naturel du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale au 03 21 87 90 90 ou par courriel à observateurs@parc- opale.fr

FORMATIONS ET ANIMATIONS

Dans une démarche de formation continue, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale propose d'approfondir vos connaissances, avec des spécialistes régionaux, lors des animations et des ateliers sur les papillons, les champignons, les oiseaux, les insectes, la flore, etc.

Retrouvez les prochaines dates de formation sur le site internet du Parc, www.parc-opale.fr, rubrique Agenda.

En fin d'année, une soirée des observateurs dresse le bilan des observations marquantes et permet de co-construire le programme de l'année suivante pour, pourquoi pas, visiter votre commune.